



Communiqué de presse

Plus de 300 personnes réunies dans la cour du château pour déposer la pétition « Pour une véritable reconnaissance des métiers du social » et une non-entrée du Conseil d'État

La mobilisation de 15h15

À l'appel des organisations syndicales et des associations professionnelles précitées, mercredi 30 novembre plus de 300 personnes se sont réunies pour le dépôt de la pétition signée par 82% du personnel soumis à la CCT ES. Ce dépôt s'est fait à l'occasion de la rencontre entre les conseillères d'État Florence Nater et Crystel Graff avec les différentes organisations représentants des employé-e-s et employeurs des établissements spécialisés du canton qui demandent davantage de moyens pour remplir leur mission.

Il était prévu que les conseillères d'État réceptionnent les signatures, mais elles n'ont pas eu la patience de rester jusqu'à la fin des discours ! Nous dénonçons le mépris des autorités cantonales pour le personnel qui lui n'hésite pas à donner de son temps pour combler le manque d'effectif. En parallèle des revendications de la pétition, nous demandons également l'indexation des salaires à l'IPC au même titre que le personnel de l'administration cantonale et comme le prévoit la CCT. Un droit à ce jour bafoué puisque les montants alloués aux institutions ne seront pas augmentés.

Le retour de la séance

À l'issue de la rencontre, les organisations syndicales et les associations professionnelles précitées constatent :

- Une non-entrée en matière du Conseil d'État sur l'octroi des moyens financiers nécessaires à l'application de la CCT dans l'ensemble des fondations. De plus, il refuse d'octroyer l'IPC aux employé-e-s du secteur du social alors même que depuis 40 ce même personnel a toujours eu son salaire adapter à la hausse ou à la baisse (inflation/déflation) au même titre que le reste de la fonction publique.
- Que le Conseil d'État ne souhaite plus dialoguer avec les membres de la faitière puisqu'il souhaite mettre en place des discussions dès janvier, mais uniquement avec les présidences des conseils de fondation ! Le Conseil d'État exclut donc les représentant.e.s des employés des futures négociations. C'est inacceptable !
- Que l'État se déresponsabilise de son rôle ! Il délègue aux établissements des missions tout en ne garnissant pas les financements nécessaires.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble du personnel et plus largement la population neuchâteloise à se mobiliser le 6 décembre prochain date du vote du budget par le Grand conseil. Le rassemblement aura lieu à **12h00** puis deux piquets syndicaux seront tenus de **12h à 14h** puis de **17h à 19h** pour rappeler aux député-e-s les revendications de l'ensemble du secteur parapublique du canton. En effet, la situation des établissements spécialisés du canton est la même que celle du



secteur de la santé qui n'aura pas non plus d'indexation alors que selon la CCT santé 21 les salaires devraient augmenter de 3,5%.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez prendre contact avec les personnes suivantes :

Claude Brosy, secrétaire syndical du SSP, social (neuchatel@ssp-vpod.ch) (claudio.brosy@ssp-vpod.ch)
079 4 13 48 57

Sylvie Fontana, co-présidente de l'ANTES 079 373 85 80 sylvie.fontana@ne.ch